



SERVICE DES EXAMENS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

Paris-Sorbonne C1

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

Écrit sur 75

Durée totale : 4h00

I. Langue et compréhension écrite / 50

Durée : 2h00

A. Épreuve de langue / 25

- Morphologie verbale 7 points
- Transformation de phrases 3 points
- Accord de participes passés 4 points
- Discours direct / indirect, voix active / passive / pronominale 4 points
- Pronoms 2 points
- Accord en genre et en nombre, homophones 5 points

B. Épreuve de compréhension écrite / 25

Évaluation de l'aptitude à la compréhension de la langue écrite et à l'expression écrite à partir d'un extrait de texte culturel ou littéraire, s'échelonnant du XVII^e au XXI^e siècle, dont la longueur n'excède pas soixante lignes.

a. Compréhension écrite / 13

- Compte rendu de 100 mots environ de l'extrait du texte 5 points
- Question de compréhension 5 points
- Lexique 3 points

b. Expression écrite / 12

À partir du texte de la compréhension écrite, il sera demandé de rédiger un texte de 300 mots environ. Deux sujets aux choix seront proposés :

- **sujet d'argumentation** : exprimer un jugement, défendre un point de vue, commenter un fait de civilisation ;
- **sujet d'imagination** : un récit, une lettre, un dialogue...

Seront évaluées la pertinence de la réponse à la question posée, la qualité de l'argumentation, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.

Il sera tenu compte de la correction orthographique à hauteur de 6 points.



A. Épreuve de littérature

À partir d'un extrait de texte tiré du programme littéraire, le candidat répondra à 3 questions précises sur l'extrait, comptées chacune sur 5 points, en 12-15 lignes environ. Une quatrième question mettra en jeu la connaissance de l'œuvre entière ; elle sera comptée sur 10 points. Longueur demandée 15 à 18 lignes environ.

Seront évaluées la connaissance de l'œuvre au programme, la pertinence de la réponse à la question posée, la clarté, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.

B. Épreuve de Français sur objectifs universitaires (FOU) « Sciences humaines et sociales »

Synthèse à partir de 3 courts documents qui pourront être pris à différents domaines : essai de philosophie, de sociologie, d'histoire ou d'histoire de l'art et/ou une représentation iconographique-infographique. Le candidat en dégagera le thème en montrant ce qu'ils ont en commun et ce qui les distingue dans un texte construit en 230 mots \pm 10 %.

Seront évaluées la capacité à analyser les textes et à les comparer, la clarté de la présentation, la structure, la qualité de l'expression.

La qualité de l'expression linguistique sera prise en considération à hauteur de 6 points pour chacune des options.

Épreuve orale sur 25

Temps de préparation : 30 minutes - Temps de passation : 15 minutes

III. Civilisation française contemporaine

Un document contemporain et authentique de 500 mots environ illustrant un grand thème de civilisation française sera proposé :

- ♦ **L'éducation ;**
- ♦ **Le fait religieux en France ;**
- ♦ **Les grands événements culturels en France et dans le monde francophone et la francophonie ;**
- ♦ **Les grandes forces politiques de la France d'aujourd'hui.**

Le candidat en présentera le contenu en soulignant les points importants. Il s'agit plus dans cette épreuve de manifester une compréhension de la civilisation que d'exposer des connaissances didactiques. Il sera invité à comparer ensuite avec la culture et le système en usage dans son pays. L'épreuve est assortie d'un entretien.

Il sera tenu compte de l'aptitude à l'échange et au dialogue, à prendre en compte les problématiques, de la justesse et de la correction de l'expression pour évaluer les compétences linguistiques.

L'admission est prononcée à 50/100.

Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.

Durée totale des épreuves écrites et orales : 4h45